

Gilles Daïd | Pascal Nguyễn

LE GUIDE PRATIQUE DU MICRO- ENTREPRENEUR

9^e édition

La bible
des ~~auto~~-entrepreneurs
micro

EYROLLES

Près de 45 000 exemplaires vendus !

Créé en 2009, le dispositif de l'auto-entrepreneur a été rebaptisé régime du micro-entrepreneur en 2016. Une nouvelle désignation qui ne change en rien l'attrait que ce statut exerce sur tous ceux – étudiants, salariés, chômeurs, retraités... – qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, développer une activité complémentaire ou tester un projet tout en échappant aux lourdeurs administratives.

Les auteurs de ce guide offrent un mode d'emploi complet de la micro-entreprise et répondent aux questions essentielles : qui est concerné ? quelle activité exercer ? quels régimes fiscal et social adopter ? quelles responsabilités et obligations comptables ? quels sont les avantages dont bénéficie le micro-entrepreneur ? comment mieux protéger son patrimoine ?

Précis et pratique, ce livre accompagne le futur micro-entrepreneur à toutes les étapes de son projet : les pièges à éviter et les outils à mettre en place, de nombreux conseils pour gagner en efficacité, toutes les adresses utiles, les réseaux à solliciter...

Il informe également sur les nouveautés de 2017 : le micro-entrepreneur et l'économie collaborative ; les nouvelles règles pour les fonctionnaires ; la possibilité de s'assurer une couverture sociale minimale en cas de chiffre d'affaires nul ou faible ; les règles concernant la prime d'activité du micro-entrepreneur ; les nouveaux plafonds de chiffre d'affaires.

© Gilles Daïd



Auteur, corédacteur en chef du magazine Space Trek (www.spacetrek.fr), **Gilles Daïd** est passionné d'innovation et de nouvelles technologies, thématiques sur lesquelles il assure une veille quotidienne.

© Thierry Valdim



Pascal Nguyen est auteur et journaliste, notamment dans les domaines scientifiques et techniques. Il est également co-rédacteur en chef du magazine Space Trek.

Des mêmes auteurs :



www.editions-eyrolles.com

Le guide pratique du micro-entrepreneur

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05

www.editions-eyrolles.com

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015,
2016, 2017

ISBN : 978-2-212-56684-0

Gilles Daïd et Pascal Nguyễn

Le guide pratique du micro-entrepreneur

9^e édition 2017

EYROLLES



SOMMAIRE

Introduction	1
CHAPITRE 1 - POURQUOI DEVENIR MICRO-ENTREPRENEUR (EX-AUTO-ENTREPRENEUR) ?	5
Pour compléter vos revenus	6
Pour tester une idée	7
Pour légitimer une activité jusqu'ici non déclarée	8
Pour profiter de l'économie collaborative.....	9
Pour lancer votre boîte ou créer votre propre emploi	11
Pour faire plaisir à votre employeur : mauvais plan !	13
Chômeur, pour compléter vos indemnités.....	14
Chômeur, pour retrouver un emploi : mauvaise idée !.....	14
Le micro-entrepreneur et le portage salarial	16
CHAPITRE 2 - QUI PEUT DEVENIR MICRO-ENTREPRENEUR ? .	21
Le cumul d'activités.....	22
Demandeur d'emploi : ce que vous devez savoir	46

Les bonnes questions à se poser avant de se lancer	57
De l'indépendant déjà en activité vers la micro-entreprise	66
L'indépendant en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).....	70
CHAPITRE 3 - QUELLES ACTIVITÉS POUR LE MICRO-ENTREPRENEUR ?	73
Différents visages.....	73
Des plafonds à respecter	75
Les activités réglementées	77
Les activités exclues du régime de la micro-entreprise.....	80
Les activités adaptées et celles à éviter.....	80
Les possibilités de cumul : commerce et prestations de service	81
CHAPITRE 4 - LES FORMALITÉS DE CRÉATION.....	83
Immatriculations obligatoires	83
Où et comment se déclarer ?.....	85
Combien ça coûte ?	95
Où domicilier votre activité ?	95
Faut-il ouvrir un compte bancaire spécifique ? ..	99
CHAPITRE 5 - VOS RESPONSABILITÉS.....	101
Vos numéros d'identification	102
Déposer une marque	103
La protection de vos biens personnels.....	105
Les assurances professionnelles	112
Le statut de votre conjoint.....	121

CHAPITRE 6 - VOTRE RÉGIME SOCIAL.....	125
Votre taux de prélèvement.....	127
La taxe pour frais de chambre consulaire (CCI ou CMA).....	131
Le taux de prélèvement global	132
Déclaration et paiement.....	133
La couverture sociale	138
La sortie du régime de la micro-entreprise	147
CHAPITRE 7 - VOTRE RÉGIME FISCAL	149
Qui peut opter pour le versement fiscal libératoire ?.....	151
Le versement fiscal libératoire	152
Le régime classique.....	155
Votre situation fiscale personnelle.....	158
La contribution économique territoriale.....	160
La franchise de TVA	163
Comment exporter ou importer ?	165
CHAPITRE 8 - VOS OBLIGATIONS COMPTABLES.....	167
Le livre des recettes.....	169
Le registre des achats	170
Peut-on déduire ses frais professionnels ?.....	171
Les documents à conserver.....	172
CHAPITRE 9 - GÉRER VOTRE MICRO-ENTREPRISE	175
Calculez votre prix de vente	176
Les conditions générales de vente.....	177
Vos devis	180
Vos factures d'achat et de vente.....	183
Comment se faire payer ?.....	188
Votre rémunération.....	194

Piloter votre entreprise	196
La limite dans le temps.....	198
Déclarer des modifications	199
Agir face à un litige avec un organisme social ...	200
Les erreurs à ne pas commettre !	201
CHAPITRE 10 - DÉVELOPPER VOTRE MICRO-ENTREPRISE	207
Dépassement du plafond de chiffre d'affaires ...	208
Sortir du régime pour investir	212
Embaucher ou sous-traiter ?.....	213
CHAPITRE 11 - METTRE FIN À VOS ACTIVITÉS	215
Cesser votre activité	216
Absence de chiffre d'affaires pendant vingt-quatre mois	217
Céder votre affaire	218
La cessation des paiements.....	219
Redevenir micro-entrepreneur	220
Annexes.....	221
1. Les réseaux d'accompagnement et de financement	221
2. Vos sources d'information	230
3. Les activités réglementées.....	236
4. Les activités exclues	239
5. Les chiffres clés du micro-entrepreneur	242
6. Les taux de prélèvement	244
7. Entreprise individuelle et micro-entreprise	246
8. Trouver les bons interlocuteurs	248
9. Formulaire P0 PL : mode d'emploi	250
10. Les questions clés.....	254

INTRODUCTION

Depuis son entrée en vigueur, en 2009, le régime de l'auto-entrepreneur – ou micro-entrepreneur désormais – connaît un succès qui ne se dément pas. À ce jour, plus d'un million de salariés, étudiants, demandeurs d'emploi et retraités ont adopté la micro-entreprise pour créer leur activité, obtenir un revenu complémentaire ou tout simplement éviter d'aller pointer à Pôle emploi. Aujourd'hui, le micro-entrepreneur représente deux créations d'entreprise sur cinq. Les raisons d'un tel succès ? Pour une fois, l'administration française a décidé de faire simple là où, d'ordinaire, elle aime faire compliqué ! *Exit* le parcours du combattant du créateur d'entreprise : avec le régime social et fiscal simplifié de la micro-entreprise, les formalités administratives sont gratuites, la comptabilité est allégée, les charges et les impôts sont connus à l'avance et payables seulement lorsque l'argent rentre. Pas de recettes, pas de cotisations ! Un choc de simplification, une bouffée d'oxygène, qui institutionnalise l'ère du « *learning by doing* » (apprendre en faisant) pour toute une génération de nouveaux entrepreneurs : on teste rapidement une idée de business, à moindre coût et à moindre risque, on voit si ça prend, et plus si affinités !

En 2014, le statut de l'auto-entreprise, encensé par les uns et décrié par les autres, a connu sa première réforme d'ampleur. Sylvia Pinel, la ministre de l'Artisanat et du Commerce, a promis alors une relecture draconienne du dispositif : limitation dans le temps, baisse des seuils de chiffres d'affaires à ne pas dépasser, nouvelles exclusions du régime de certaines catégories de professionnels, etc. L'auto-entrepreneur a bien failli passer à la trappe, emportant avec lui tous les avantages qui avaient séduit jusqu'ici un million d'entrepreneurs. Il aura donc fallu un rapport de l'Inspection des finances, la mobilisation du mouvement de défense des « Poussins » et l'engagement du député Laurent Grandguillaume pour réformer intelligemment et pérenniser un dispositif, certes imparfait, mais qui fonctionne.

La loi Pinel, remaniée, assouplie et concertée, est donc passée et, depuis le 1^{er} janvier 2016, il n'existe plus qu'un seul et unique régime simplifié, celui de la micro-entreprise, aligné sur le régime fiscal et social de l'auto-entrepreneur. Dès lors, tous les micro-entrepreneurs (ex-auto-entrepreneurs) doivent s'immatriculer au registre professionnel dont ils dépendent. Les micro-entrepreneurs exerçant une activité artisanale sont soumis à de nouvelles obligations : stage de préparation à l'installation, justification des qualifications professionnelles et attestations d'assurances professionnelles sur devis et factures. Au passage, un nouvel impôt fait son apparition, avec la taxe pour chambre consulaire applicable à tous (sauf aux entrepreneurs exerçant une activité libérale).

Au final, l'essentiel est sauf : grâce à la micro-entreprise, il est toujours possible, en France, de se mettre à son compte sans trop de formalisme ni avoir à débours des sommes folles au démarrage. Ainsi, dans cet

ouvrage, nous ne vous cachons rien des avantages et des inconvénients du statut de micro-entrepreneur : le dispositif n'est pas la panacée en matière de création d'entreprise. Il convient très bien pour certains projets, mais n'est absolument pas adapté pour d'autres. Fidèles à notre cap initial, nous vous donnons dans cette neuvième édition toutes les clés pour comprendre et utiliser ce statut simplifié d'entrepreneur en toute connaissance de cause afin de le transformer en tremplin vers la réussite.

Gilles Daïd et Pascal Nguyen

Retrouvez les auteurs de cet ouvrage sur Facebook :
[https://www.facebook.com/LeGuidePratiqueDuMicro
Entrepreneur/](https://www.facebook.com/LeGuidePratiqueDuMicroEntrepreneur/)



Des mêmes auteurs



